

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 7 mai 2024, à 19h30, au local du Chalet des Loisirs, situé au 1 A rue Viger, Dosquet, conformément aux dispositions du Code municipal de la province du Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Audrey Charest

Sylvain Proulx

Michel Moreau

Mathieu Lavigne

Absents : Aglaée D'Auteuil

Justine Bouchard

Assistance : 3

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée, également présent.

Madame Jolyane Houle, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

La séance est ouverte à 19h30.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 7 MAI 2024.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de mars 2024.
4. Suivi de projet PAFFSPA : sentiers au parc de la Rivière Henri : aménagement végétal et mobilier.
5. Suivi de projet PSIRSPE : achats.
6. Suivi et demandes de subventions. (ÉEC, PNHA, culture, TECQ).
7. Halte-vélo.
8. Urbanisme : conteneur.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

9. Cœurs villageois.
10. Régie de compostage.
11. SEAO : devis déneigement.
12. Suivi consultation publique.
13. Divers :
 - 1) Service incendie.
 - 2) Dosquet tout horizon.
 - 3) Maison des Jeunes.
 - 4) Demandes diverses.
14. Période de questions.
15. Fin de la séance.

24-05-9744

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par madame Audrey Charest ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que déposé et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

24-05-9745

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2024.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire 2 avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Lavigne ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024, tel que présenté.

Adoptée

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

24-05-9746

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE MARS 2024.

Les journaux des déboursés numéro 1205 au montant de 29 202,42\$, le numéro 1206 au montant de 780,92\$, le numéro 1207 au montant de 36 877,04\$, le numéro 1208 au montant de 6,45\$, le numéro 1209 au montant de 39 193,00\$, le numéro 1210 au montant de 8 905,62\$, le numéro 1211 au montant de 739,12\$, le numéro 1212 au montant de 933,65\$, le numéro 1213 au montant de 190,31\$ et le journal des salaires au montant de 22 401,26\$ pour le mois de MARS 2024 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par madame Audrey Charest ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 91 655,12\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la municipalité de Dosquet et QUE le rapport financier du 31 mars 2024 soit et est déposé.

Adoptée

24-05-9747

SUIVI DE PROJET PAFFSPA, SENTIERS AU PARC DE LA RIVIÈRE HENRI.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Proulx ET EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner l'achat de mobilier urbain pour un montant de 18 900.00\$ avant taxes auprès de Morelli le tout payable à même la subvention PAFSSPA, la taxe d'accise et le budget d'immobilisations, tout en respectant un cumul maximal de 80% d'aide financière.

Adoptée

24-05-9748

RÉSOLUTION D'OCTROI POUR L'AJOUT DE MODULES À L'AIRE DE RAFRAICHISSEMENT.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Moreau ET EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE procéder à l'achat de modules de jeux supplémentaires auprès de Moove Créateur de mouvement pour un montant de 14 318,00\$, le tout avant taxes et payable à même le PSISRPE, la taxe d'accise et le fonds général d'immobilisation.

Adoptée

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

24-05-9749

RÉSOLUTION D'OCTROI POUR L'ACHAT DE SCÈNES AMOVIBLES.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Lavigne ET EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE procéder à l'achat de scènes amovibles pour un montant de 20 584,00\$ avant taxes auprès de Scènes Platto, le tout payable à même la subvention du Programme Nouveau horizons pour les aînés pour un montant de 8525,96\$, de 10 000,00\$ pour l'entente de développement culturel de la MRC et de 2 058,44\$ pour le fonds d'immobilisations 2024.

Adoptée

24-05-9750

RÉSOLUTION D'OCTROI POUR TRAVAUX POUR LE PUIT ET L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE À LA HALTE VÉLO.

IL EST PROPOSÉ par madame Audrey Charest ET EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE procéder à l'octroi de contrat pour les travaux de puits auprès de Thivierge et fils pour un montant environnant 24 671,58\$ avant taxes et un montant environnant 6 700,00\$ avant taxes auprès de Mailloux services électriques pour la fourniture et la pose d'un poteau électrique ainsi que la fourniture et la pose d'un panneau électrique et tous les différents branchements nécessaires, le tout payable à même la subvention du Fonds de rayonnement des régions, du PARIT, de la TECQ et du fonds d'immobilisations 2024.

Adoptée

24-05-9751

CŒURS VILLAGEOIS.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE donner un mandat d'infographie pour une carte touristique à Irène Lumineau pour un montant maximal de 1500,00\$.

Adoptée

24-05-9752

APPROBATION POUR LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE COLLECTE DE LOTBINIÈRE CENTRE.

ATTENDU QUE les municipalités de Dosquet, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur-d'Issoudun, Laurier-Station, Saint-Édouard, Saint-Flavien et Val-Alain formant la Régie intermunicipale de collecte de Lotbinière Centre désirent se

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'ajout du service de collecte des matières résiduelles à celui déjà mis en place en avril 2023;

EN CONSÉQUENCE, Sur la proposition de madame Audrey Charest il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents que:

ARTICLE 1

Le conseil de la municipalité de Dosquet autorise la conclusion d'une entente relative à l'ajout du service de collecte des matières résiduelles. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduit.

ARTICLE 2

Le maire, Yvan Charest, et la directrice générale, greffière-trésorière, Jolyane Houle, sont autorisés à signer ladite entente.

Adoptée

24-05-9753

PUBLICATION DU DEVIS DE DÉNEIGEMENT 2024-2027 SUR SEAO.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Lavigne, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

D'Autoriser madame Jolyane Houle, directrice générale et greffière-trésorière, à publier sur SEAO un appel d'offres pour le contrat de déneigement des rues pour les années 2024 à 2027 et à signer tous documents afférents.

Adoptée

24-05-9754

DÉMISSION DU DIRECTEUR INCENDIE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE déposer la lettre de démission du directeur incendie, Sylvain Grenier et de donner avis de motion pour remercier des services offerts durant toutes ces années au sein du service incendie de Dosquet.

Adoptée

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

24-05-9755

DON FONDATION DU CÉGEP DE THETFORD.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Sylvain Proulx que la municipalité de Dosquet procède à un soutien financier auprès de la Fondation du Cégep de Thetford par le biais de l'achat de 10 billets de la Loto-Fondo au coût de 40,00\$ chacun. Si l'un des billets est gagnant, le prix sera alors tiré parmi les citoyens au moyen des listes de taxation.

Adoptée

24-05-9756

AUTORISATION DE PASSAGE : DÉFI VÉLO DE LA MAISON DES GREFFÉS LINA CYR.

IL EST PROPOSÉ par madame Audrey Charest QUE la municipalité de Dosquet autorise le passage du défi vélo de la Maison des greffés Lina Cyr sur son territoire le 13 juillet 2024.

Adoptée

DIVERS :

- 1) Service incendie.
- 2) Dosquet tout horizon.
- 3) Maison des Jeunes.
- 4) Demandes diverses.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Dosquet

24-05-9757

FERMETURE DE LA SÉANCE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mathieu Lavigne, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h28.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

Directrice générale

Maire

Directrice générale